

pouvait à la longue, obtenir toutes les autres améliorations.

Sous le rapport de l'alimentation et de la bonne tenue du bétail, il y a certainement une amélioration notable dans plusieurs parties de notre Province. Personne ne contestera que ces changements sont dus à l'établissement de fromageries et de beurrieres qui commandent nécessairement une meilleure alimentation du bétail et qui font rechercher tous les moyens possibles pour arriver à ce but, notamment l'usage des fourrages verts qui nous l'espérons sera avant longtemps à l'état de pratique générale. Quoiqu'on en dise, nos gouvernants sont justifiables d'accorder une somme d'argent pour aider au perfectionnement de l'industrie laitière qui est assurément propre à créer de l'émulation parmi les cultivateurs, pour la bonne tenue du bétail et une meilleure alimentation à lui offrir que par le passé.

Les cercles agricoles.

L'établissement des fermes modèles dans les différentes parties de notre Province est assurément un moyen efficace de créer une vive émulation parmi les cultivateurs si nous savons apprécier ces fermes modèles à leur véritable mérite, en profitant des expériences qui en découleront. Mais pour que ces fermes-modèles soient profitables au pays, organisons partout des cercles agricoles; car c'est dans ces réunions que nous nous initierons à tous les secrets d'une bonne agriculture, au moyen de la discussion au point de vue agricole théorique et pratique. Quand partout il y aura des cercles agricoles nous ne serons pas loin de vouloir et d'encourager l'établissement de bibliothèques agricoles dans nos campagnes, suivant la demande qui en a été faite à l'Assemblée Législative par M. Asselin, député de Rimouski.

À l'occasion de la fondation de bibliothèques agricoles et des cercles agricoles, nous citons ici un extrait des délibérations qui eurent lieu à la séance du 15 juin, à l'Assemblée Législative de Québec.

M. ASSELIN demande copie de toutes lettres et requêtes demandant la fondation de bibliothèques agricoles.

À l'appui de sa demande M. Asselin fait ressortir les bons résultats qu'aurait la fondation de bibliothèques de ce genre. Il demande pourquoi on ne préleverait pas sur les sommes votées pour l'agriculture une somme qui serait consacrée à la formation de bibliothèques de ce genre. Grand nombre d'auteurs ont écrit sur ce sujet d'importance vitale pour la province. De plus il serait bon que le Conseil d'Agriculture donnât, chaque année, un prix pour le meilleur ouvrage sur l'agriculture. Il espère que le gouvernement trouvera moyen d'encourager les agriculteurs à étudier la science agricole en mettant à leur disposition des livres pratiques à ce sujet.

L'hon. M. BEAUBIEN dit que la question agricole est d'importance vitale pour la province. Il fait l'éloge du clergé des différentes dénominations qui toujours a donné tout l'appui possible à la formation de cercles agricoles et autres associations qui sont de nature à répandre de saines notions agricoles. Il donne lecture d'une lettre de Mgr Racine qui au nom des évêques réunis, dit que le clergé, à commencer par l'épiscopat, comprend parfaitement l'importance de cercles agricoles et que comme et même plus que dans le passé, il est prêt à faire tout en son pouvoir afin de venir en aide aux cercles agricoles. Un des moyens les plus propices serait de mettre à la portée de chaque cercle agricole un certain nombre de livres traitant d'agriculture. Il serait aussi bon de faire en sorte que les conférenciers ne soient pas toujours les mêmes. Les principales qualités d'un conférencier sont la pratique et la clarté d'expression et l'on doit surtout s'attacher à choisir des conférenciers pratiques.

M. CASSAVANT dit qu'il est convaincu que la chambre partage les idées de M. Beaubien. Il est convaincu que l'on ne peut obtenir de meilleurs résultats avec les sommes votées par la chambre. Il n'y a pas à en douter, la question en est une qui est pleine d'actualité. Les journaux agricoles ont du bon surtout quand les articles prennent la forme d'une conférence écrite, accompagnée d'exemples pratiques. Les conférenciers devraient surtout s'appliquer à être pratiques, à se mettre à la portée de leurs auditeurs.

M. Cassavant dit que quantité de bonnes terres qui donneraient, si elles étaient bien cultivées, des revenus considérables, ne produisent presque rien vu le manque de système. Il dit qu'il a dernièrement fait un voyage dans les comtés de Dorchester et Lévis et qu'il a constaté avec regret que bon nombre de bonnes terres étaient à peu près improductives vu le manque d'un bon système d'égouts. Il se déclare en faveur de la formation de cercles agricoles qui, dit-il, sont appelés à rendre de grands services au pays.

M. MARCOTTE fait l'éloge des cercles agricoles. Il dit qu'ils forment des écoles des plus pratiques. Là les cultivateurs se réunissent et discutent les questions agricoles, se communiquent le résultat des expériences qu'ils ont faites et profitent ainsi des études et travaux faits par leurs amis.

M. Marcotte dit que le comté de l'Islet a le bonheur d'avoir sept cercles agricoles dont le principal est celui de St-Eugène, et est dirigé par M. le curé Méthot. Tous ces cercles ont déjà donné d'excellents résultats, et il est convaincu qu'avec l'aide de ces cercles et de conférenciers pratiques, l'agriculteur y trouvera beaucoup de profit.

M. MARTEL se prononce fortement en faveur de la formation de bibliothèques agricoles.

M. BEAUCHAMP dit être parfaitement de l'opinion des orateurs qui l'ont précédé. Il fait ressortir les avantages de la formation de bibliothèques et de cercles. Nulle classe ne mérite plus l'encouragement de la part du gouvernement que la classe agricole. Citant les mots d'un célèbre auteur français: "Labourage et pâturage sont les deux mamelles nourricières de la France". M. Beauchamp dit que ces mots s'appliquent tout aussi bien à notre pays. Il espère que tout ce qui est possible sera fait en faveur de l'agriculture car une culture intelligente est l'avenir prospère du pays.

L'hon. M. BLANCHET dit que vu que la question agricole constitue le principal article de la politique du gouvernement, tout ce qui touche à cette question attire fortement l'attention du ministère. Grâce aux efforts faits dans le passé on en est arrivé à des résultats superbes. Il faut continuer à s'occuper activement de cette importante question. Les cercles agricoles recevront tout l'aide possible.

En ce qui touche à la formation de bibliothèques agricoles, l'hon. M. Blanchet dit que le Gouvernement y songera, mais qu'il n'est pas prêt à donner de réponse définitive, vu les dépenses considérables que cela entraînerait. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a 1000 municipalités dans la Province. Les bibliothèques agricoles pourront être fondées plus tard, mais aujourd'hui le meilleur moyen de répandre le goût de la bonne agriculture parmi les agriculteurs serait, suivant lui, de les engager à lire un bon journal d'agriculture, et que plus on répandrait ces publications, plus on rendrait service aux agriculteurs.

Culture de la Betterave.

(Suite.)

Culture d'entretien. — Cette culture consiste en trois binages et en éclaircissements. Le premier binage a lieu au moment où les jeunes plants ont deux feuilles primordiales; il se fait à bras au moyen de la brette. Il doit être exécuté avec beaucoup d'attention et autant que possible par un temps sec. Pour éviter de détruire les jeunes betteraves, on se borne à amoblir l'intervalle entre les lignes.

Second binage. — Il doit être donné lorsque les betteraves ont trois ou quatre feuilles bien développées et que les mauvaises herbes commencent à envahir le sol; cela a lieu trois ou quatre semaines après le premier binage. Il s'exécute quelquefois avec la houe